

Budget 2019
Allocution de Daniel Senesael, Député-Bourgmestre
Leers-Nord, le 24/10/18

Un budget de transition pour œuvrer de manière sereine

I. Introduction

Pour cette fin de législature, le Collège communal propose de vous présenter un budget de transition, essentiellement administratif, qui permettra d'œuvrer de manière sereine au début de l'année 2019. Il appartiendra au nouveau Conseil communal de se prononcer lors de la Modification budgétaire n°1 sur les options envisagées, ce qui fera office de véritable budget. Dans ce cadre, il est normal que nous n'ayons pas prévu d'investissements nouveaux, lesquels seront à charge des nouveaux élus.

Ceci dit, dans l'élaboration de ce budget version allégée, le Collège a toutefois fait preuve de rigueur, prudence et vision afin de favoriser la protection du citoyen, le développement durable, l'amélioration de nos infrastructures ainsi que le maintien de services publics de qualité dans la droite lignée des budgets précédents. Et ce, malgré les pressions qui pèsent de plus en plus fortement sur chaque budget communal de ce pays : augmentation des charges de pension, les charges liées à l'augmentation du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration pour le CPAS ou encore le sous financement fédéral des zones de police.

II. Dépenses ordinaires

1. Personnel

Les dépenses du personnel représentent à Estaimpuis 6.589.019 € soit 48%, avec une augmentation de 273.397 € qui s'explique de plusieurs manières :

- a) la nomination et la statutarisation de trois membres du personnel qui entraîne une augmentation des charges patronales ;
- b) le remplacement des malades et départs naturels à la retraite ;
- c) les règles de financement des pensions de nos agents communaux ;
- d) l'augmentation du nombre d'agents pour rencontrer encore et toujours plus efficacement les besoins légitimes de la population ;
- e) l'indexation des salaires.

2. Fonctionnement

En 2018, le poste fonctionnement représentait à Estaimpuis 15 % alors que pour 2019, il s'élève à 16% (2.266.279 €) du total des dépenses. Cette stabilisation dans la part des dépenses liées au fonctionnement est le résultat de la volonté du Collège communal de maîtriser au mieux cette fonction sur le plan économique.

3. Transfert

Les dépenses de transfert s'élevaient en 2018 à près 2.960.000 €. Pour 2019, le montant consacré aux transferts est en augmentation d'un peu moins de 100.000 € (3.054.425 €) dont l'explication provient principalement de l'augmentation des charges liées aux zones de police et aux services d'incendie et zones de secours (indexation des salaires).

4. Dette

Pour rappel, nous nous étions engagés en début de législature à diminuer la dette à 15 %. En 2014, celle-ci s'élevait à 17,4 %, en 2015 à 16,3 %, à 15,7% en 2016, 15% en 2017, 14 % en 2018 et pour cette fin de législature à 13,7 %. Vous constatez donc une tendance constante dans la diminution, ce qui est évidemment positif. L'objectif ambitieux que nous nous étions fixé est dès lors plus qu'atteint, ce dont nous pouvons nous féliciter.

III. Recettes ordinaires

Les recettes communales ont une fois de plus fait l'objet d'un examen particulièrement attentif. Avec un montant de 14.551.375 € de recettes, nous parvenons à dégager un excédent de 513.319 €, ce qui permettra au prochain Conseil communal de privilégier dans le Programme Stratégique communal les options retenues.

IV. Conclusion

Chers Collègues,

L'équilibre budgétaire de notre commune est en permanence sous pression et dès lors, ce sont toujours des défis à relever : diminution continue de l'assiette de l'IPP suite au tax-shift, croissance du coût des pensions communales dont le régime doit être réformé et bénéficier d'une contribution du Fédéral, paupérisation de la population et son impact sur les dépenses sociales du CPAS,...

Si ce budget n'en dit pas long sur les investissements que nous pourrons réaliser dès l'installation du prochain Conseil communal, je puis vous affirmer que nous poursuivrons sur notre lancée notamment en ce qui concerne la bonne gestion des deniers communaux et la diminution de notre dette communale. En pilotant avec la plus extrême prudence, nous

veillerons à maîtriser les mécanismes de recettes, sans augmentation de taxes et de dépenses, ce qui nous permettra de faire face aux nouveaux besoins sociaux spécifique à notre entité. Dans ce cadre, nous resterons évidemment ouvert au dialogue, à la discussion des idées des uns et des autres où qu'ils viennent pour encore nous améliorer car comme l'indiquait Prévert : « La meilleure façon de ne pas avancer est de suivre une idée fixe. » Pour conclure, je rejoindrais Didier Court qui nous apprend qu'il existe peu de chance d'atteindre le succès sans travail assidu, sans ténacité. La constance et la persévérance associées à une passion constituent le terrain le plus propice au succès. Et j'ajouterais qu'avec la Passion que nous éprouvons pour Estaimpuis, le succès ne pourra qu'être au rendez-vous.